



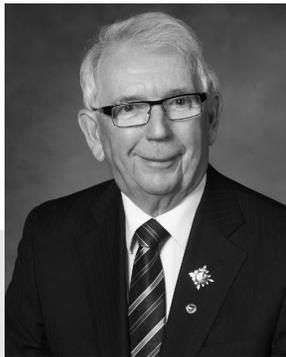
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
**DISCOURS**  
DU **TRÔNE**



À l'occasion de la première session  
de la soixante-cinquième assemblée  
générale de l'Île-du-Prince-Édouard

Le 3 juin 2015

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
DISCOURS  
du TRÔNE



prononcé par  
l'honorable H. Frank Lewis  
lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard

à l'occasion de la première session de la soixante-cinquième assemblée  
générale de l'Île-du-Prince-Édouard

le 3 juin 2015  
à 14 h



# Travaillons ensemble

## Introduction

Monsieur le président / Madame la présidente, membres de l'Assemblée législative, invités et Insulaires, bienvenue à la première session de la 65<sup>e</sup> assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard.

Il y a un mois, les Insulaires étaient très nombreux à exercer le plus fondamental des droits et responsabilités de notre démocratie. Les citoyens ont exprimé leur engagement au processus démocratique par le simple fait de voter. Aujourd'hui, nous, les représentants du gouvernement et de l'Assemblée législative, commençons à agir en réponse à cette passion en passant à l'acte complexe de gouverner au nom de tous les Insulaires.

Les gens de l'Île-du-Prince-Édouard ont accordé leur confiance à notre gouvernement afin de propulser la province dans une nouvelle ère de progrès et de prospérité. Conformément à notre promesse, nous allons travailler ensemble – d'un bout à l'autre de la province et dans l'Assemblée législative – pour respecter nos engagements et bâtir un avenir meilleur.

Notre société et notre économie insulaires font face à de nombreux défis, mais l'avenir est tout de même prometteur. Nous nous inspirerons de notre force collective d'accomplissement et de capacité et nous développerons des possibilités économiques et sociales pour de nombreuses générations d'Insulaires à venir.

Il faut donner le meilleur de nous-mêmes dans cette Chambre, puisque les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard ne méritent que le meilleur de ce que nous avons à offrir en termes d'engagement, de participation et de leadership. Les Insulaires nous ont élus pour les servir, et en réponse à ce privilège, nous devons leur offrir une gouvernance active, sensible et responsable.

## Un plan précis s'appuyant sur notre histoire

Ce premier discours du Trône fait part de la vision et du plan de notre gouvernement à relever les défis et à saisir les occasions en tant que province ainsi qu'à avancer avec détermination vers nos buts communs à titre d'Insulaires.

*Les gens de l'Île-du-Prince-Édouard ont accordé leur confiance à notre gouvernement afin de propulser la province dans une nouvelle ère de progrès et de prospérité.*

*Les Insulaires s'attendent qu'en tant qu'élus, nous traitons leurs préoccupations en nous livrant à des débats sérieux et civilisés. Nous leur devons le meilleur de notre énergie, de notre engagement et de notre professionnalisme au cours des quatre prochaines années.*

Ce faisant, notre gouvernement valorisera et utilisera les diverses connaissances et compétences de cette Assemblée législative. C'est avec grand plaisir que je souhaite la bienvenue aux dix membres nouvellement élus de cette Chambre et que j'accueille à nouveau ceux qui siégeaient déjà. De plus, au nom des Insulaires, je voudrais exprimer ma reconnaissance aux anciens membres pour leur dévouement et leur travail acharné.

Les Insulaires s'attendent qu'en tant qu'élus, nous traitons leurs préoccupations en nous livrant à des débats sérieux et civilisés. Nous leur devons le meilleur de notre énergie, de notre engagement et de notre professionnalisme au cours des quatre prochaines années.

En cette ère de changement et de renouvellement, il est donc tout à fait approprié que nous passions toute ou une grande partie de cette 65<sup>e</sup> assemblée dans cet édifice historique alors que Province House est en rénovation.

Cet édifice a été nommé en l'honneur de George Coles, le premier de nos premiers ministres, pour souligner ses contributions exceptionnelles à notre province à plusieurs égards – prospérité économique et progrès social, éducation gratuite pour tous et contrôle de nos terres. Possiblement plus important que tout, au cours des années 1840, il a tracé la voie pour l'établissement d'un gouvernement responsable à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui s'est réalisé en 1851.

Ce triomphe démocratique est à la base de ce que nous avons réalisé depuis ce temps à titre de société. Et la démocratie était bien en évidence au cours du printemps dernier. Je tiens à féliciter et à remercier tous les candidats des divers partis pour leur engagement dans le cadre de leur campagne, ce qui a incité les Insulaires à faire d'importants choix et à tenir des discussions productives. Ensemble, nous avons atteint le taux le plus élevé de participation électorale en trois décennies, y compris une forte participation des jeunes Insulaires, ce qui va à l'encontre des tendances dans toutes les autres juridictions du Canada.

Ce niveau exceptionnel d'engagement représente un début positif de notre responsabilité à travailler ensemble à l'avenir. Nous chercherons à engager activement les Insulaires, les collectivités, les organisations bénévoles et sociales ainsi que les entreprises et les employeurs alors que nous poursuivrons un plan pour créer de l'appui et des possibilités pour toute la province.

Ce faisant, nous pouvons puiser dans notre grand bassin de talents, d'habiletés et de capacités. Je suis toujours bien encouragé par la diversité des grandes réalisations des Insulaires de tous horizons. Entre autres, nous pouvons célébrer les lauréates de prix Juno Catherine MacLellan en 2015 et Rose Cousins en 2014; la médaillée d'or des Jeux olympiques de 2014, Heather Moyse; les jeunes agriculteurs exceptionnels de 2014, Andrew et Heidi Lawless; les champions juniors de squash de 2015, Connor et Emma Jinks; le président du Comité de mise en candidature pour les Jeux de l'Acadie 2015, Émile Gallant et le récipiendaire du prix d'innovation Manning pour 2014, Glenn Cox.

Ce sont des réalisations du genre qui font connaître l'Île-du-Prince-Édouard et qui continueront de le faire. Notre combinaison spécifique de forces nous permet d'être des chefs de file dans un monde en évolution. Ensemble, nous travaillerons à créer une économie prospère et à maintenir notre société compatissante et inclusive, nous appuyant sur la gestion environnementale de la terre et de l'eau et mettant de l'importance sur la création d'occasions pour les générations actuelles et futures.

George Coles, ainsi que bien d'autres, a instauré le gouvernement responsable à l'Île-du-Prince-Édouard et en 1873, nous avons joint la Confédération en tant que province. Aujourd'hui, près d'un siècle et demi plus tard, nous continuons de profiter de ce cadeau de juridiction qui nous donne un avantage essentiel. Nous nous en servons au maximum afin d'améliorer la qualité de vie et les perspectives d'avenir dans tous les coins de notre province.

## Une nouvelle ère d'engagement

Le chemin vers nos objectifs commence par une bonne gouvernance et cela comprend inciter les Insulaires à s'intéresser aux décisions qui façonneront leur avenir, amélioreront l'ouverture et la transparence, assujettiront le gouvernement et surtout les leaders à des normes élevées de comportement et de responsabilité éthiques, et permettront de gérer nos finances de façon prudente et judicieuse.

*Le chemin vers nos objectifs commence par une bonne gouvernance et cela comprend inciter les Insulaires à s'intéresser aux décisions qui façonneront leur avenir, amélioreront l'ouverture et la transparence, assujettiront le gouvernement et surtout les leaders à des normes élevées de comportement et de responsabilité éthiques, et permettront de gérer nos finances de façon prudente et judicieuse.*

## ***Renforcer les institutions démocratiques et l'engagement local***

Notre Assemblée législative et les processus par lesquels les députés sont choisis sont au cœur de notre système démocratique. Au cours de ce mandat, notre gouvernement entend instaurer et soutenir un examen approfondi et complet des moyens de renforcer notre système électoral, notre représentation, ainsi que le rôle et le fonctionnement de l'Assemblée législative. Au cours de la présente session, nous déposerons un livre blanc sur le renouvellement démocratique qui sera soumis à l'Assemblée et servira à établir un dialogue avec les Insulaires sur les fondements de notre processus démocratique.

Quoique nous soyons fiers du niveau de participation démocratique ici, nous voulons nous assurer que nos institutions, nos processus et notre représentation continuent de refléter les valeurs et les intérêts des Insulaires. Nous veillerons à faire en sorte que notre processus démocratique et gouvernemental encourage la participation de diverses voix.

Nos municipalités jouent aussi un rôle démocratique important. Elles permettent aux Insulaires de s'exprimer sur de nombreuses questions qui les concernent au jour le jour, et aux résidents de façonner leurs collectivités en participant à des processus de planification et en exerçant des fonctions. Nous travaillerons avec les gouvernements locaux pour entamer le processus d'élaboration d'une nouvelle *Municipal Government Act* (loi sur les administrations municipales) visant à accroître la responsabilité, l'accessibilité, la transparence, la réceptivité et l'efficacité.

En outre, nous travaillerons à rehausser la stabilité et la prévisibilité du financement municipal. Notre gouvernement s'efforcera également de renforcer les gouvernements locaux en les encourageant à travailler en plus étroite collaboration le cas échéant, et à maintenir, à moderniser et à renouveler les infrastructures nécessaires en partenariat avec tous les ordres de gouvernement, y compris nos partenaires fédéraux.

L'entretien de relations positives et respectueuses avec les peuples des Premières Nations revêt une importance fondamentale pour notre gouvernement. En nous appuyant sur les ententes qui ont été conclues, nous collaborerons avec les Premières Nations de l'Île-du-Prince-Édouard pour faire valoir les intérêts de leurs communautés et des Insulaires autochtones.

*L'entretien de relations positives et respectueuses avec les peuples des Premières Nations revêt une importance fondamentale pour notre gouvernement.*

Il n’y a pas de services plus essentiels pour l’ensemble des Insulaires que la santé et l’éducation. Notre gouvernement agira sur plusieurs fronts pour aider les Insulaires et les collectivités à participer à la gouvernance de ces systèmes. Pour assurer une meilleure contribution locale et régionale, des organismes consultatifs seront mis sur pied pour les systèmes de santé et d’éducation. Ces organismes, aménagés en districts régionaux, travailleront en collaboration avec nos ministères afin d’assurer que les services de première ligne nécessaires sont en place pour les questions qui touchent le plus les Insulaires.

Nous aborderons la nature future de la gouvernance. Notre gouvernement élaborera et mettra sur pied une nouvelle initiative axée sur les jeunes et l’engagement, qui invitera les jeunes résidents de l’Île-du-Prince-Édouard à participer à nos processus démocratiques et de renouvellement des politiques et tiendra compte de leurs points de vue.

En 2013, le gouvernement a promulgué la *Loi sur les services en français*. Nous restons déterminés à veiller à ce que les Insulaires acadiens et francophones participent à part entière à tous les aspects de la gouvernance.

### ***Un processus d’élaboration de politiques plus ouvert***

Notre gouvernement croit fermement que « travailler ensemble » ne s’applique pas seulement à la mise en œuvre, mais aussi à la conception. Il est primordial d’avoir de différentes idées et perspectives lorsqu’on veut créer de bonnes politiques publiques efficaces. La démocratie exige que les gens concernés par une décision aient un mot à dire dans cette décision. Et le bon sens dicte que les nouvelles directions sont plus susceptibles d’être appuyées et favorisées par les Insulaires s’ils ont leur mot à dire au début du processus.

Au cours de la prochaine année, notre gouvernement interpellera les Insulaires à propos d’un certain nombre de questions importantes. En plus des travaux menés par la Commission on Electoral Boundaries et l’Assemblée législative pour enrichir la démocratie, nous solliciterons l’avis des Insulaires en ce qui concerne une nouvelle *Water Act* (loi sur l’eau), une stratégie de réduction de la pauvreté, et la *Municipal Government Act* (loi sur les administrations municipales).

*Nous mettrons en œuvre une politique de protection des dénonciateurs, qui sera rattachée au poste de commissaire à l'éthique et à l'intégrité.*

La technologie crée de nouveaux moyens pour les Insulaires d'exprimer leurs points de vue et de se faire entendre, et notre gouvernement s'efforcera de profiter de ces occasions. Par contre, nous sommes bien conscients du fait que la communication en face à face continue d'être une façon importante de connaître l'opinion des Insulaires.

### ***Accroître la transparence***

L'accès public à un large éventail de renseignements de qualité est indispensable à l'engagement et au travail de collaboration. Un tel accès inspire la confiance et le respect; cela fournit des connaissances et des informations sur lesquelles fonder de bonnes décisions et des opinions éclairées et, cela permet également aux Insulaires et aux fonctionnaires d'économiser temps et argent.

Notre gouvernement travaillera à rendre les renseignements gouvernementaux plus transparents, dont un examen de notre législation en matière d'accès à l'information. Nous mettrons en œuvre une politique de protection des dénonciateurs, qui sera rattachée au poste de commissaire à l'éthique et à l'intégrité. Nous travaillerons également avec le président / la présidente et l'Assemblée législative pour faire en sorte que toutes les parties de la législation tombent sous l'autorité du vérificateur général et que celui-ci soit aussi responsable d'en faire la révision.

Une gamme plus vaste d'information du gouvernement provincial sera systématiquement rendue publique. À titre d'exemple, notre gouvernement a pris des mesures afin d'augmenter la quantité de détails exigée pour la communication de renseignements par les ministères en ce qui concerne les dépenses de voyage et de séjour, et d'étendre ces exigences renforcées aux hauts fonctionnaires et aux membres du personnel ministériel. Ces dépenses ont été affichées sur les sites Web ministériels pour la première fois le 20 mai. Les Insulaires peuvent s'attendre à voir davantage d'éléments de preuve de l'engagement envers un gouvernement ouvert.

### ***Renforcer l'éthique et la responsabilisation***

Notre gouvernement a également déployé des efforts considérables pour renforcer la responsabilisation et la conduite éthique au sein du gouvernement.

Les exigences en matière de divulgation de conflit d'intérêts ont été renforcées pour les ministres, les cadres supérieurs et les membres du personnel ministériel. Les restrictions relatives à l'après-mandat qui, auparavant, ne s'appliquaient qu'aux représentants élus, ont été étendues aux cadres supérieurs et aux membres du personnel ministériel.

Le poste de commissaire à l'éthique et à l'intégrité a été créé, et une ancienne fonctionnaire hautement respectée a été nommée au poste. Elle joue un rôle actif dans la mise en œuvre des nouvelles exigences, notamment l'orientation des fonctionnaires nouvellement nommés ainsi que l'élaboration d'une politique de protection des dénonciateurs.

### ***Collaboration gouvernementale***

Le gouvernement ne peut à lui seul affronter les principaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Les questions à aborder sont nombreuses et complexes, et nous devons nous rallier afin de trouver des solutions pour relever ces défis. Notre gouvernement compte sur la participation active de tous les Insulaires, gouvernements, peuples, secteurs et collectivités, alors que nous nous penchons sur les questions les plus importantes.

### **Accroître la prospérité de l'Î.-P.-É.**

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard sont très bien outillés pour répondre aux exigences de l'économie mondiale. Ils possèdent les compétences, la créativité et l'esprit d'entrepreneuriat nécessaires pour accélérer la croissance économique essentielle à notre province. Ils exercent dans des secteurs prospères qui proposent des produits et des services destinés au marché mondial. Ils ont le talent qui assure la réussite des petites, moyennes et grandes entreprises, déjà florissantes ou à l'étape du démarrage.

La semaine dernière, le Conference Board du Canada a souligné le fait que l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard est sur la bonne voie de la croissance et de l'équilibre budgétaire, contrairement à l'ensemble de l'économie canadienne, pour laquelle on prévoit une croissance plus modeste. Nous avons continué l'important travail qui consiste à concentrer nos dépenses dans les domaines prioritaires pour les Insulaires tout en cherchant des moyens d'accroître nos revenus. Notre gouvernement s'est engagé à poursuivre dans cette voie afin d'atteindre le plein équilibre budgétaire en 2016-2017.

*Notre gouvernement compte sur la participation active de tous les Insulaires, gouvernements, peuples, secteurs et collectivités, alors que nous nous penchons sur les questions les plus importantes.*

*Notre première responsabilité financière se situe au niveau intérieur, et au sein de notre gouvernement. Si nous voulons atteindre nos objectifs budgétaires et sociaux, nous devons absolument vivre selon nos moyens.*

Face aux nombreux défis et possibilités associés à l'économie mondiale, nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. La réussite future de nos entreprises publiques et privées repose sur la croissance de nos marchés locaux, intérieurs et internationaux. En prenant des mesures énergiques dès maintenant, nous assurerons la prospérité de notre province pour de nombreuses générations à venir.

### ***Vivre selon nos moyens***

Notre première responsabilité financière se situe au niveau intérieur, et au sein de notre gouvernement. Si nous voulons atteindre nos objectifs budgétaires et sociaux, nous devons absolument vivre selon nos moyens. Grâce à une approche combinant l'accroissement des revenus et la réduction des dépenses, nous avons fait des progrès constants vers le rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Le gouvernement fédéral fournit presque 40 pour 100 des ressources nécessaires pour assurer les services essentiels aux Insulaires. Notre gouvernement souhaite renforcer sa collaboration avec ses partenaires fédéraux et établir une relation saine et constructive entre les ordres de gouvernement en vue de satisfaire les besoins et les intérêts des Insulaires.

À la lumière des prévisions, il nous apparaît clairement que, même avec un contrôle rigoureux des dépenses, l'atteinte de l'équilibre budgétaire cette année nécessiterait la mise en œuvre d'un éventail de mesures additionnelles qui pourraient causer des difficultés indues aux Insulaires et perturber les programmes et services gouvernementaux.

Jusqu'à ce jour, une grande partie de l'augmentation de nos revenus a été alimentée par la modification des impôts et l'augmentation des droits. À l'avenir, notre gouvernement se concentrera sur la croissance de l'économie et l'augmentation des échanges commerciaux et des exportations afin de créer de la richesse et de générer des revenus. En outre, notre gouvernement sollicitera fortement la collaboration du gouvernement fédéral et travaillera en partenariat avec d'autres provinces pour obtenir les meilleurs résultats possibles au chapitre des relations intergouvernementales et, plus particulièrement, de nouveaux accords fiscaux, ainsi qu'un nouveau niveau de participation dans les programmes nationaux et de nouveaux investissements fédéraux à l'île-du-Prince-Édouard.

Par ailleurs, dans son discours du Budget, notre gouvernement exposera une série de mesures pour réduire les dépenses, là où c'est possible, et pour maximiser les retombées et optimiser les ressources pour toutes les dépenses. Mais ce faisant, notre gouvernement demeure résolu à assurer l'équité, à protéger les plus vulnérables de notre population et à accorder la priorité aux services les plus directs pour les résidents de notre province.

Notre fonction publique, qui peut compter sur un effectif professionnel et qualifié, continuera de jouer un rôle de premier plan en cherchant les meilleurs moyens de réduire les dépenses et en gérant prudemment les ressources. L'Île-du-Prince-Édouard est privilégiée de pouvoir compter sur des fonctionnaires talentueux et dévoués qui recherchent activement les meilleures solutions pour tous les Insulaires.

Nous nous engageons à prêcher par l'exemple. Notre gouvernement a déjà réduit le nombre de portefeuilles et de membres du Cabinet et revu à la baisse les budgets de fonctionnement cumulatifs des bureaux du premier ministre, du Conseil exécutif et des ministres. Nous réexaminerons la rémunération et les avantages sociaux des députés, et proposerons notamment des mesures pour réduire les indemnités de transition des députés, accroître la responsabilité et rehausser la surveillance du remboursement des dépenses.

### ***Faire fructifier nos avoirs***

Alors que nous devons faire preuve de prudence financière au niveau intérieur, la prospérité future de notre province repose sur la croissance de notre économie. L'Île-du-Prince-Édouard a vu passer son produit intérieur brut de 4,62 milliards de dollars en 2007 à 5,79 milliards de dollars en 2013. Le secteur des produits alimentaires affiche une force historique, alors que la valeur des recettes et des quantités débarquées a atteint un sommet inégalé en 2013 et 2014. Ensemble, les secteurs des sciences biologiques, des technologies de l'information et des communications et de l'aérospatiale regroupent 145 entreprises comptant plus de 4 500 employés. En 2014, le nombre de visites touristiques a battu le record des dix dernières années.

*L'Île-du-Prince-Édouard est privilégiée de pouvoir compter sur des fonctionnaires talentueux et dévoués qui recherchent activement les meilleures solutions pour tous les Insulaires.*

*Nous travaillerons avec des entreprises, des groupes associés au tourisme et à la culture, des établissements d'enseignement postsecondaires et des sources de capitaux pour offrir à l'Île-du-Prince-Édouard une stratégie de développement économique efficace.*

*Dans le cadre de l'initiative Sales Force PEI, nous déploierons une stratégie efficace de prospection et de vente qui mettra à profit les nombreux points forts des différents secteurs et de leurs membres dans notre province pour mousser nos ventes sur les marchés internationaux.*

Notre gouvernement aura pour priorité de collaborer avec des secteurs et partenaires économiques pour faire prospérer l'économie de l'Île. Nous travaillerons avec des entreprises, des groupes associés au tourisme et à la culture, des établissements d'enseignement postsecondaires et des sources de capitaux pour offrir à l'Île-du-Prince-Édouard une stratégie de développement économique efficace. Cette stratégie prévoit notamment des mesures d'appui et d'encouragement à l'intention de toutes les entreprises (depuis celles qui en sont à l'étape du démarrage jusqu'à celles qui sont florissantes à l'échelle mondiale) ainsi que l'infrastructure nécessaire et l'accès aux marchés pour augmenter les chances de réussite dans des secteurs clés.

L'augmentation de nos activités commerciales demeure au cœur de notre réussite collective. En 2014, la valeur totale des exportations de marchandises de l'Île-du-Prince-Édouard vers l'extérieur du Canada a dépassé pour la première fois 1 milliard de dollars. Les exportations vers les marchés émergents ont triplé par rapport à nos exportations totales. À elles seules, les exportations vers la Chine ont affiché une croissance de 225 pour 100. Nos assises sont solides, mais nous devons continuer à accroître nos exportations totales et réduire l'écart de notre balance commerciale.

Dans le cadre de l'initiative Sales Force PEI, nous déploierons une stratégie efficace de prospection et de vente qui mettra à profit les nombreux points forts des différents secteurs et de leurs membres dans notre province pour mousser nos ventes sur les marchés internationaux. En nous unissant avec des dirigeants d'entreprise et des Insulaires à l'étranger, nous intensifierons nos activités pour attirer de nouveaux entrepreneurs à l'Île-du-Prince-Édouard, promouvoir nos produits et créer des marchés pour nos produits et services à l'étranger.

Notre gouvernement soutiendra notamment les petites entreprises en réduisant la bureaucratie, en leur offrant des programmes améliorés axés sur l'expansion du marché et en cherchant à leur faciliter l'accès à des capitaux plus importants dont elles ont besoin pour assurer leur croissance.

Dans le contexte de notre croissance économique, il est tout aussi important de diversifier et de rajeunir notre population. Une prospérité économique durable dépend de notre capacité à faire croître notre population active et à augmenter le nombre de travailleurs qualifiés. L'Île-du-Prince-Édouard se démarque en raison de la croissance récente de sa population de base, ce qui constitue un facteur important de notre croissance économique positive et de nos perspectives d'avenir.

Comme toutes les autres régions du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard a une population vieillissante et de nombreux travailleurs qui quittent la population active ou s'appêtent à le faire. En même temps, nous pouvons offrir des possibilités d'emploi et de carrière aux jeunes de la province afin qu'ils n'aient pas à s'exiler.

Notre gouvernement mettra en œuvre une stratégie coordonnée pour former notre main-d'œuvre et améliorer les compétences des travailleurs déjà en poste. Nous élaborerons une stratégie globale à long terme de rapatriement afin d'inciter les Insulaires de talent à revenir s'installer dans la province. Dans le cadre de nos programmes pour les immigrants investisseurs, et en collaboration avec nos établissements d'enseignement postsecondaires, nous recruterons de jeunes travailleurs ainsi que des travailleurs qualifiés établis. En outre, nous travaillerons de concert avec les collectivités et les organismes locaux pour maintenir en poste tant les Insulaires que les nouveaux immigrants qualifiés. En nous employant activement à créer des occasions durables, nous ferons de l'Île-du-Prince-Édouard l'un des meilleurs endroits au Canada où vivre et s'épanouir.

### ***Un environnement pour réussir***

Notre intérêt et notre désir depuis toujours de protéger notre milieu naturel sont des traits qui nous distinguent. Les gens aiment vivre à l'Île-du-Prince-Édouard et la visiter pour sa beauté naturelle, ses eaux limpides, ses parcs, ses espaces verts et ses bassins versants. Il ne faut jamais tenir pour acquis ces attraits naturels.

Les terres et l'eau constituent les deux plus importantes ressources physiques de l'Île-du-Prince-Édouard. Les Insulaires ont à juste titre exprimé leurs préoccupations au sujet de l'érosion côtière, de la qualité des sols et de la qualité et de la disponibilité de l'eau potable.

*Les terres et l'eau constituent les deux plus importantes ressources physiques de l'Île-du-Prince-Édouard. Les Insulaires ont à juste titre exprimé leurs préoccupations au sujet de l'érosion côtière, de la qualité des sols et de la qualité et de la disponibilité de l'eau potable.*

Notre nouveau ministère des Communautés, des Terres et de l'Environnement a pour priorité d'aborder les enjeux liés à l'utilisation des terres et de l'eau. En plus de s'être engagé à court terme à élaborer une nouvelle *Water Act* (loi sur l'eau), le Ministère présentera une loi sur l'aménagement renouvelée (*Planning Act*), dans le cadre d'un engagement actif auprès de collectivités locales, et poursuivra la révision de la *Lands Protection Act* (loi sur la protection des terres).

Nous établirons des partenariats avec les propriétaires fonciers et les membres de la collectivité agricole, qui sont nombreux à avoir pris des mesures constructives pour améliorer notre environnement afin de faire respecter les zones tampons autour des bassins versants et prendre des mesures additionnelles pour réduire l'érosion des sols. Nous continuerons d'appuyer les travaux des organismes de surveillance des bassins versants, qui jouent un rôle essentiel dans l'amélioration et la protection de nos cours d'eau.

### ***Les outils pour réussir***

L'éducation est au cœur de la préparation de nos jeunes afin qu'ils puissent réussir sur les plans économique, social et collectif. Nos établissements d'enseignement supérieur et de formation jouent un rôle primordial pour que les Insulaires bénéficient d'une préparation précoce et aient la possibilité de poursuivre leur apprentissage tout au long de leur vie.

Notre gouvernement croit en une collaboration active avec l'Université de l'Î.-P.-É., Holland College et le Collège Acadie, et il est convaincu du rôle que joue chacun dans la vie à l'Île. Nous nous engageons à renforcer cette collaboration pour aborder les nombreux défis et occasions qui nous attendent.

La bourse George Coles, qui est une initiative gouvernementale, a permis à plus de 5 200 élèves de l'Île de bénéficier d'une aide financière durant leurs études. Ces jeunes représentent nos leaders de demain; nous devons donc continuer d'investir pour leur permettre d'accroître leur potentiel actuel et façonner notre avenir collectif. Nos établissements d'enseignement postsecondaires offrent à l'Île un accès sur le monde : 16 pour 100 de l'effectif étudiant de l'Université de l'Î.-P.-É. est issu de 68 pays, tandis que d'autres étudiants de partout dans le monde choisissent de poursuivre leur formation à Holland College. Nous travaillerons de concert avec l'Université de l'Î.-P.-É., Holland College et les entreprises et organisations locales pour inciter les étudiants de l'étranger, du Canada et de l'Île à trouver un emploi et à contribuer à la croissance de notre économie et de notre collectivité.

*Notre gouvernement croit en une collaboration active avec l'Université de l'Î.-P.-É., Holland College et le Collège Acadie, et il est convaincu du rôle que joue chacun dans la vie à l'Île. Nous nous engageons à renforcer cette collaboration pour aborder les nombreux défis et occasions qui nous attendent.*

Notre gouvernement appuiera la collaboration entre le Collège Acadie et Holland College afin d'étendre et d'élargir la prestation des programmes d'enseignement postsecondaires en français. Ce partenariat unique entre nos deux collèges subventionnés par l'État nous permettra d'offrir un parcours éducatif aux diplômés de l'enseignement secondaire francophones de l'Île et, par le fait même, de contribuer à la préservation et à l'enrichissement de la communauté acadienne et francophone de même qu'à l'élargissement des services offerts en français par les employés des secteurs privé et public.

Pour que nos établissements d'enseignement postsecondaires puissent continuer à jouer leur rôle essentiel au cours des années à venir, nous devons assurer leur viabilité budgétaire; à cet égard, les pensions jouent un rôle important. Notre gouvernement a réalisé des progrès pour protéger leurs pensions pour les années à venir, et il continuera d'encourager fortement les établissements d'enseignement financés par des fonds publics de leur accorder la priorité et de suivre une direction similaire.

### *Les gens pour réussir*

En 2014, la population de l'Île-du-Prince-Édouard était de plus de 146 000 habitants, un niveau encore jamais atteint. Dans la région atlantique, notre province se distingue, car elle est la seule dont la population s'accroît. Ce phénomène est attribuable en grande partie à la migration internationale; en 2014, l'Île-du-Prince-Édouard occupait le cinquième rang au pays pour le taux d'immigration. De nouveaux Canadiens viennent s'établir à l'Île et font leur part; ils renforcent notre tissu économique et social et nous ouvrent les yeux sur de nouvelles idées et possibilités.

Au cours de ce mandat, notre gouvernement consolidera l'administration des programmes visant à attirer des entrepreneurs immigrants. Nous élargirons des programmes comme Connexions communautaires pour faciliter le lien entre les immigrants et les possibilités d'investissement et de carrière. Nous travaillerons avec des groupes locaux à l'élaboration d'une stratégie de création de collectivités diversifiées et inclusives afin de permettre à tous de profiter de relations multiculturelles enrichissantes.

*Notre gouvernement mettra en œuvre une stratégie globale pour le rapatriement des Insulaires vivant à l'extérieur. En collaboration avec des leaders des milieux des affaires, de l'éducation et communautaire, nous cernerons les possibilités actuelles et futures du marché du travail pour ceux qui souhaitent rester à l'Île ou revenir au bercail.*

Notre gouvernement mettra en œuvre une stratégie globale pour le rapatriement des Insulaires vivant à l'extérieur. En collaboration avec des leaders des milieux des affaires, de l'éducation et communautaire, nous cernerons les possibilités actuelles et futures du marché du travail pour ceux qui souhaitent rester à l'Île ou revenir au bercail.

### ***La force pour réussir***

La force historique de l'Île-du-Prince-Édouard dans les secteurs des ressources nous a permis de récolter des succès durables dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation des aliments. Sous l'impulsion du leadership des propriétaires de petites entreprises, la province a acquis une réputation dans le secteur de l'alimentation qui s'étend bien au-delà de nos frontières. Dix pour cent de notre produit intérieur brut est généré par la production agricole primaire et la transformation des aliments, et 40 pour 100 de nos exportations internationales sont issues de la production et de la transformation des aliments, y compris celle des fruits de mer.

Notre gouvernement misera sur cette force en plaçant le secteur alimentaire au cœur de sa stratégie. En soulignant la qualité supérieure de nos produits de la terre et de la mer, et en tirant parti de nos compétences dans le domaine de la recherche alimentaire, nous ferons progresser activement l'image de marque de l'Île-du-Prince-Édouard en tant que « destination agroalimentaire par excellence au Canada ». Nous travaillerons avec les producteurs et les transformateurs pour appuyer l'innovation et le développement de produits, la commercialisation et la valorisation de la marque ainsi que l'accès au financement. Nous tirerons parti de ces mesures pour mettre en lumière nos meilleurs produits partout au Canada et ailleurs dans le monde.

Nous veillerons particulièrement à mobiliser les jeunes de l'Île-du-Prince-Édouard qui représentent l'avenir de ce secteur en collaborant avec les industries primaires, le secteur de la fabrication de pointe et le milieu culinaire, notamment l'Institut culinaire de Holland College, en vue d'offrir aux prochaines générations davantage de possibilités de travailler dans le secteur alimentaire.

Notre gouvernement adoptera la même approche pour mettre les jeunes en relation avec d'autres secteurs de croissance de l'Île-du-Prince-Édouard, notamment ceux des sciences biologiques, de la technologie de l'information, de l'aérospatiale et de la technologie marine, et les amener à y faire carrière.

En favorisant la prospérité, nous reconnaissons que la croissance économique est un moyen et non une fin en soi. Si nous réussissons à renforcer nos secteurs d'activité, à augmenter nos débouchés sur les marchés d'exportation et à gérer efficacement les finances gouvernementales, nous créerons des emplois et de nouvelles possibilités pour les Insulaires et leur famille. Il pourrait en résulter une sécurité accrue pour les personnes, les collectivités et notre société, ce qui favorisera une meilleure qualité de vie durable d'un bout à l'autre de l'Île-du-Prince-Édouard. Notre gouvernement s'engage à travailler à renforcer l'économie et, par le fait même, à assurer une meilleure inclusion sociale.

## Encourager les gens et les collectivités

L'essor de nos collectivités est au cœur des aspirations de notre gouvernement. C'est au sein de leur collectivité que les Insulaires s'épanouissent – des collectivités réunies par leurs caractéristiques géographiques, démographiques et sociales. En elle-même, l'Île-du-Prince-Édouard représente une collectivité exemplaire, et nous adopterons les mesures nécessaires pour assurer aux Insulaires des soins de santé en temps opportun, des mesures de soutien au mieux-être et des possibilités concrètes d'études. Et nous nous efforcerons d'offrir un meilleur continuum de services à la famille et à la personne.

Dans tous les cas, nous axerons nos investissements et nos efforts de développement sur les services de première ligne afin de répondre aux besoins les plus évidents des Insulaires.

### *Une Île en santé*

La prestation de soins de santé de qualité en temps opportun aux Insulaires n'a jamais été plus importante ni plus problématique. Nous affichons encore certains des taux les plus élevés au Canada en ce qui touche les maladies chroniques. Compte tenu du vieillissement de la population, des problèmes de santé complexes, des problèmes liés aux ressources humaines et du fait que les coûts de la prestation de soins médicaux ne cessent de s'accroître, les défis que nous avons à relever sont énormes.

*En elle-même, l'Île-du-Prince-Édouard représente une collectivité exemplaire, et nous adopterons les mesures nécessaires pour assurer aux Insulaires des soins de santé en temps opportun, des mesures de soutien au mieux-être et des possibilités concrètes d'études.*

### *Améliorer l'accès aux médicaments*

Notre gouvernement s'engage à augmenter l'accès des Insulaires aux médicaments et aux traitements dans le cadre de la prestation des services de soins de santé.

En avril 2015, nous avons investi 1,5 million de dollars additionnels pour assurer un meilleur accès aux médicaments onéreux. Nous croyons que l'augmentation de l'utilisation des médicaments génériques représente un élément clé pour continuer d'améliorer l'accès et la prévention en matière de santé.

Au cours de la présente session, nous mettrons en place les exigences associées au programme de médicaments génériques de l'Île-du-Prince-Édouard, selon lequel le prix des médicaments génériques sera plafonné à moins de vingt dollars pour les Insulaires sans assurance âgés de moins de 65 ans. Cette mesure représente des économies substantielles pour tous les Insulaires et pour notre système de soins de santé.

En utilisant les médicaments génériques de manière plus efficace dans notre formulaire provincial des médicaments, nous dégagons des ressources qui pourront servir au financement de nouveaux médicaments onéreux. Par exemple, grâce aux économies réalisées, nous avons pu ajouter 1,5 million de dollars pour de nouveaux médicaments en avril, et notre province est maintenant la première au Canada à offrir à ses habitants atteints d'hépatite un nouveau traitement pharmacologique qui peut leur sauver la vie.

On peut en faire beaucoup plus dans ce domaine. À l'échelon régional, on estime que les gouvernements et les régimes privés d'assurance-médicaments du Canada atlantique pourraient réaliser des économies de l'ordre de 400 millions de dollars par année en collaborant pour faire des achats groupés. Notre gouvernement fera des démarches auprès de nos voisins de l'Atlantique à cet égard. Nous avons pour objectif d'augmenter considérablement d'ici 2016 les économies au titre des médicaments afin de dégager des ressources qui nous permettront d'assurer la viabilité de notre système de soins de santé.

## *Améliorer les soins de santé de première ligne*

Les Insulaires s'attendent à juste titre à avoir accès à des professionnels de la santé compétents. Notre gouvernement a à cœur d'améliorer l'accès pour tous les Insulaires et de trouver des moyens de mettre à profit les ressources actuelles pour mieux répondre à leurs besoins. Nous continuerons de recruter et de maintenir en poste des médecins et des infirmières pour fournir des soins de qualité aux Insulaires. Entre 2006 et 2015, afin de répondre à la demande, le nombre de médecins en exercice à l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 25 pour 100, et entre 2007 et 2014, plus de 200 postes d'infirmière ont été créés. Nous avons investi dans le secteur et devons veiller à ce que les ressources humaines en santé puissent répondre aux besoins courants et en constante évolution.

À cette fin, nous trouverons des façons d'actualiser les ressources existantes pour répondre aux besoins actuels. Nous augmenterons le nombre d'infirmières praticiennes, qui jouent un rôle crucial dans notre système de prestation de services. Nous renforcerons le rôle des travailleurs paramédicaux et des pharmaciens communautaires qui peuvent prendre une part plus active dans notre système de santé, notamment en mettant en œuvre un programme pilote de soins paramédicaux dans Kings-Est. Cet investissement d'un million de dollars permettra aux travailleurs paramédicaux de visiter les personnes âgées et d'autres gens à domicile pour aider à répondre aux besoins médicaux non urgents. En collaboration avec les nouveaux groupes consultatifs de district sur la santé, nous veillerons à ce que tous les services de soutien en matière de santé nécessaires soient fournis dans toutes les régions de la province. Et nous nous attaquerons au dossier des services destinés aux jeunes ayant des besoins particuliers afin de leur fournir plus rapidement les services de soutien dont ils ont besoin au cours de cette phase critique de leur développement.

Notre gouvernement investira aussi dans l'infrastructure de la santé. Le nouvel accélérateur linéaire au Centre de traitement du cancer de l'Île-du-Prince-Édouard permettra de réduire les temps d'attente en radiothérapie. En plus d'ouvrir une nouvelle unité de santé mentale spécialisée pour les jeunes à Charlottetown pour apporter un complément au Centre de rétablissement pour les jeunes à Summerside, notre gouvernement sollicitera la participation des Insulaires pour élaborer une stratégie en matière de santé mentale qui pourra répondre aux besoins des personnes souffrant de maladie mentale ou de toxicomanie.

*Nous renforcerons le rôle des travailleurs paramédicaux et des pharmaciens communautaires qui peuvent prendre une part plus active dans notre système de santé, notamment en mettant en œuvre un programme pilote de soins paramédicaux dans Kings-Est.*

Nous continuerons de mettre au premier plan le mieux-être, notamment en présentant des amendements au cours de la présente session en vue de limiter l'accès aux cigarettes électroniques et aux produits de tabac aromatisés.

### *Une Île bienveillante*

Chaque membre de la société mérite qu'on lui donne la possibilité de mener une vie satisfaisante et enrichissante. Toutefois, nombre d'Insulaires peinent à joindre les deux bouts. Notre gouvernement a la ferme intention de fournir les mesures de soutien nécessaires aux plus démunis et de donner aux Insulaires toutes les chances de réussir.

Ces mesures de soutien commencent à la maison, et au sein de nos familles. Ce printemps, nous présenterons les modifications nécessaires à la *Income Tax Act* (loi de l'impôt sur le revenu) pour aider plus de 12 000 Insulaires à faible revenu, dont plus de 2 000 n'auront plus à verser d'impôt sur le revenu des particuliers. Nous offrirons de l'aide pour conserver les foyers d'accueil actuels et recruter de nouvelles familles d'accueil. Nous nous attaquerons à la question de l'insécurité alimentaire, où nous affichons des taux supérieurs à la moyenne nationale, notamment en augmentant le financement des programmes de déjeuners et de dîners en milieu scolaire.

Plus fondamentalement, nous entreprendrons l'élaboration d'un nouveau plan pluriannuel visant à examiner nos services à la famille et à la personne et les moyens d'unir nos efforts en vue de réduire la pauvreté dans notre province.

### *Une Île scolarisée*

Depuis 2007, le budget de l'éducation de la province s'est accru de plus de 35 pour 100, conformément à l'engagement pris d'investir dans notre infrastructure et d'améliorer le rapport élèves-enseignant. Nous pouvons être fiers de notre investissement dans la jeunesse et des nombreux professionnels de l'éducation engagés qui s'efforcent de bâtir un avenir meilleur pour les Insulaires et nos collectivités.

Grâce à ces mesures, nous affichons des taux d'obtention de diplôme plus élevés ainsi que des résultats aux évaluations grandement améliorés.

Notre gouvernement continuera de privilégier le système d'éducation comme moyen par excellence pour façonner notre avenir. En donnant à nos jeunes les possibilités d'acquérir des compétences, des connaissances et de l'empathie, nous créons le bassin de personnes talentueuses et dynamiques dont nous aurons besoin pour assurer la prospérité économique et sociale de notre province. Nous travaillerons en collaboration avec les nouveaux conseils consultatifs de district, les leaders communautaires, les parents et les éducateurs pour mettre sur pied des services qui répondront aux besoins de première ligne des élèves.

Nous envisagerons de nous munir d'une infrastructure optimale afin que les élèves puissent s'épanouir dans un environnement branché sur le monde, notamment en veillant à ce que toutes les écoles soient dotées de la technologie Wi-Fi d'ici la fin 2016.

### *Une Île dynamique*

L'Île-du-Prince-Édouard est un endroit unique, et ce, grâce à ses collectivités et à sa population. Nous ne devrions jamais tenir ces réalités pour acquises. Nous devons certes tout mettre en œuvre pour continuer de bâtir des collectivités fortes dans notre Île et de les soutenir.

Notre gouvernement a la ferme intention de continuer à collaborer avec les administrations locales pour répondre aux besoins courants de tous les Insulaires. Nous solliciterons la participation des collectivités pour élaborer la nouvelle *Municipal Government Act* (loi sur les administrations municipales) qui mettra l'accent sur la responsabilité, la réceptivité et l'efficacité. Nous soutiendrons l'essor des régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard, et nous examinerons les moyens de favoriser le renouvellement soutenu dans toutes les régions de la province.

Il est aussi possible et nécessaire de prendre d'autres moyens pour favoriser l'essor des collectivités. Notre gouvernement s'efforcera particulièrement de rallier les jeunes afin de favoriser leur mobilisation et de leur offrir des possibilités de vivre et de s'épanouir à l'Île-du-Prince-Édouard. En offrant des espaces favorables à la création et à l'entrepreneuriat, nous donnerons aux jeunes la possibilité de se lancer en affaires ou de bâtir leur propre entreprise sociale et, ce faisant, de coopérer entre eux et de se soutenir mutuellement.

*Notre gouvernement continuera de privilégier le système d'éducation comme moyen par excellence pour façonner notre avenir. En donnant à nos jeunes les possibilités d'acquérir des compétences, des connaissances et de l'empathie, nous créons le bassin de personnes talentueuses et dynamiques dont nous aurons besoin pour assurer la prospérité économique et sociale de notre province.*

*Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble au sein de cette Assemblée législative et partout dans la province pour assurer le succès de l'Île-du-Prince-Édouard.*

## Conclusion

Ici rassemblés aujourd'hui, nous devons envisager ensemble ce que nous aimerions avoir réalisé dans quatre ans. La vision de notre gouvernement c'est que de nombreuses possibilités se présenteront à nous et que nous aurons beaucoup à faire pour donner aux Insulaires toutes les chances de réussir individuellement et au sein de leur famille et de leur collectivité. Grâce à cet engagement renouvelé, et en mettant l'accent sur notre ressource la plus précieuse – notre population – nous avons la possibilité de bâtir un avenir plus prospère pour notre Île. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble au sein de cette Assemblée législative et partout dans la province pour assurer le succès de l'Île-du-Prince-Édouard.

Au cours de la présente session, les membres de l'Assemblée législative seront appelés à étudier des projets de loi du gouvernement notamment des modifications à la *Income Tax Act* (loi de l'impôt sur le revenu), et à permettre l'établissement des conseils consultatifs de district en santé et en éducation.

Les projets de lois suivants seront également présentés :

- *Electoral Boundaries Act* (loi sur les limites des circonscriptions électorales)
- *Pharmacy Act* (loi sur la pharmacie)
- *Tobacco Sales and Access Act* (loi sur les ventes de produits du tabac)
- *Smoke-Free Places Act* (loi sur les milieux sans fumée)
- *Environment Tax Act* (loi sur la redevance environnementale)
- *Highway Traffic Act* (code de la route)
- *Renewable Energy Act* (loi sur l'énergie renouvelable)
- *Provincial Court Act* (loi sur la Cour provinciale)
- *Regulated Health Professions Act* (loi sur les professions de la santé réglementées)
- *Animal Welfare Act* (loi sur le bien-être des animaux)

Dans vos délibérations, je vous encourage à faire preuve de leadership dans ces dossiers et dans votre façon de gouverner au nom de tous les Insulaires. En participant activement au processus électoral, les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard ont souligné l'importance de cette Assemblée et de ce gouvernement. Ils s'attendent, à juste titre, à ce que vous honoriez leur confiance par la rigueur de vos travaux et le ton de vos délibérations.

Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.



